

Dictionnaires terminologiques — l'impact des nouvelles technologies

Daniel Gouadec

Volume 42, numéro 1, mars 1997

Lexicologie et terminologie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/002948ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/002948ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gouadec, D. (1997). Dictionnaires terminologiques — l'impact des nouvelles technologies. *Meta*, 42(1), 24–32. <https://doi.org/10.7202/002948ar>

Résumé de l'article

Cet article a pour but : 1) défaire le point sur l'état actuel des consensus en matière de définition des critères de qualité des dictionnaires selon les types de publics demandeurs ; 2) de dresser un tableau des paramètres significatifs en fonction des types de supports ; 3) d'analyser les effets des nouveaux outils technologiques sur les objectifs et sur les pratiques dictionnaires. La perspective adoptée découle de trois types d'expériences analysées sous l'angle de la pratique et de la formation : l'expérience du terminologue, du traducteur et du technicien. Elle conclut à une modification radicale, à très brève échéance, de la conception de tous les dictionnaires, de la relation des utilisateurs à ce type d'outils et de leur place même dans la future chaîne des outils langagiers. Elle appelle ainsi à une urgente réévaluation des principes du consensus dictionnaire.

DICTIONNAIRES TERMINOLOGIQUES — L'IMPACT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES*

DANIEL GOUADEC

CRAIE-Autoling, Université de Rennes 2, France

Résumé

Cet article a pour but : 1) de faire le point sur l'état actuel des consensus en matière de définition des critères de qualité des dictionnaires selon les types de publics demandeurs ; 2) de dresser un tableau des paramètres significatifs en fonction des types de supports ; 3) d'analyser les effets des nouveaux outils technologiques sur les objectifs et sur les pratiques dictionnairiques. La perspective adoptée découle de trois types d'expériences analysées sous l'angle de la pratique et de la formation : l'expérience du terminologue, du traducteur et du technicien. Elle conclut à une modification radicale, à très brève échéance, de la conception de tous les dictionnaires, de la relation des utilisateurs à ce type d'outils et de leur place même dans la future chaîne des outils langagiers. Elle appelle ainsi à une urgente réévaluation des principes du consensus dictionnairique.

Abstract

This article has a three-fold purpose. It focuses on commonly agreed criteria for dictionary quality assessment based on types of users, reviews important support parameters and analyzes the impact of new technologies on the objectives and practice of dictionary writing. Three types of experience — that of the terminologist, that of the translator and that of the technician —, examined from the vantage point of both the practitioner and the teacher, serve as a basis for our approach. The article concludes with a proposal for radical and imminent change in the approach to dictionary writing, the use of dictionaries by language practitioners and their status among language tools. In summary, it underlines the urgent need for reassessment of generally accepted dictionary writing principles.

Dans ordinateur il y a *ordinare*, et dans ordonner, il y a *dictionnaire*. Rien de surprenant, donc, au fait que les dictionnaires aient été, après les jeux, les premiers produits informatisés. L'union du dictionnaire et de l'informatique perdure et porte des fruits de plus en plus riches et de plus en plus nombreux. Cependant, les nouvelles technologies bouleversent aujourd'hui le paysage dictionnairique, au point que l'on ne peut que prévoir une remise en cause radicale des objectifs, cadres, procédures, et modalités de production et de gestion des dictionnaires terminologiques. Les aperçus et perspectives qui suivent reposent sur des informations fournies par les membres du pôle terminologique français (une université, un laboratoire de recherche en ingénierie dictionnairique, un éditeur, un centre de formation à la terminographie, deux industriels concepteurs de systèmes dictionnairiques, et trois producteurs de données)¹.

LA SITUATION AUJOURD'HUI

Les outils technologiques appliqués à la production, à la gestion et aux diverses formes d'exploitation de dictionnaires terminologiques sont, à des titres divers, les extracteurs de termes, les systèmes collecteurs de contextes probablement terminogènes², le traitement de texte détourné de ses fonctions premières pour générer et exploiter des fichiers de

dictionnaires, les fichiers délimités, les fichiers indexés, les systèmes de gestion de bases de données, les systèmes à mémoires de traductions, les automates les plus divers et, bien entendu, les aides terminologiques au traducteur ou à la traduction (c'est selon) qui, derrière des menus et des conditionnements variés, renvoient directement ou indirectement aux grands types de logiciels ci-dessus. Tous ces outils ont eu, à des degrés divers, un impact marqué sur la production, la gestion, la protection, la diffusion, et l'exploitation des dictionnaires terminologiques. Ils ont, très largement, modifié les conditions du marché du dictionnaire terminographique et donc de la terminographie «commerciale». Le basculement se confirme avec la révolution du CD-ROM et se confirmera plus encore avec la colonisation annoncée du réseau des réseaux (l'Internet) par les terminologues.

LE CD-ROM — UNE RÉVOLUTION POUR LA DIFFUSION

Aujourd'hui, le marché du dictionnaire croît au rythme de 40 % par an, et les dictionnaires sur supports électroniques divers représentent uniquement 1 % du marché. En l'an 2 000, le tirage courant des dictionnaires techniques se situera autour de 3 000 exemplaires, à raison de 1 500 sur support papier et 1 500 sur CD-ROM.

Contrairement à une idée fort répandue, la rentabilité du dictionnaire sur CD-ROM n'est pas assurée. En effet, si les coûts de pressage ou d'impression sont du même ordre que ceux d'une édition sur papier, les coûts de préparation sont de 2,5 à 3,5 fois supérieurs à ceux de la préparation des dictionnaires papier. Cela s'explique essentiellement par les problèmes de gestion des champs, de création des liens et renvois, et, globalement, par la complexité de la conception et de la mise en œuvre de structures de données adaptées au CD-ROM.

Cela étant, si l'on compare les deux types de supports, il va de soi que la part du CD-ROM est appelée à se développer — et pas seulement parce que le parc de lecteurs augmente très rapidement. En effet, on peut considérer que les fonctionnalités du CD-ROM lui confèrent, par rapport au papier, une plus-value de 50 %, en raison de la vitesse de consultation, des possibilités de consultations multiples en réseau, de la variété des interfaces possibles avec les outils standard du poste de travail le plus banal, des fonctions statistiques et de conservation d'historique et, lorsque les dictionnaires ont été conçus spécifiquement pour une diffusion sur ce type de support, de la possibilité de générer des listes thématiques, d'exploiter des liens hypertexte, et d'ajouter au code la dimension multimédia. Plus encore, le CD-ROM apporte, en principe, des garanties dans le domaine de la protection des données là où le papier se prête essentiellement au «photocopillage». Il permet également la formule d'abonnement sur mises à jour rapides là où le client devait précédemment acquérir l'ensemble des nouvelles éditions d'un ouvrage auquel il accordait du crédit³.

EN AMONT DU CD-ROM — LA RÉVOLUTION DES OUTILS DICTIONNAIRIQUES

Si l'on peut prédire un développement rapide de la diffusion de dictionnaires sur CD-ROM ou sur tout autre type de support informatique, c'est bien parce que les outils technologiquement évolués font l'objet d'une dissémination sans précédent. Ils permettent ainsi d'accélérer les processus de fabrication des dictionnaires, d'intégrer des procédures d'assurance de qualité (notamment par le biais des outils SGML ou HTML), de démultiplier les fonctions de gestion des répertoires, et, pour ainsi dire, de permettre, quasiment à la demande, la conception et l'échange de dictionnaires. Les outils dictionnaires vont du plus simple au plus complexe.

Au niveau le plus élémentaire, à partir d'un traitement de texte ou d'un gestionnaire de tableaux, le micro-ordinateur et l'imprimante permettent la saisie de répertoires

terminologiques, les tris, la mise à jour quasi immédiate et quasi permanente et, bien entendu, l'impression sur papier ou le transfert de disquettes.

Il suffit alors de greffer quelques macro-commandes sur un logiciel «basique» pour automatiser les renversements des dictionnaires, assurer la saisie contrôlée, dirigée et assistée, prendre en charge les opérateurs utilisant le logiciel considéré comme outil dictionnaire, et assurer toutes les formes imaginables de génération d'index.

Pour peu que l'on ajoute un modem à la configuration informatique de base, on débouche directement sur des formules d'échanges et de consultations en Vidéotex ou, bien entendu, sur les réseaux nationaux et internationaux. Encore un effort, et les dictionnaires deviennent consultables ou «échangeables» sur l'Internet.

Si l'on revient à la conception des dictionnaires, l'exploitation d'analyseurs SGML ou HTML permet d'assurer une cohérence des données par rapport au modèle de la description des catégories annoncées et donc permises.

Dès lors que le terminologue dépasse le niveau des petits produits logiciels de type traitement de texte ou système de gestion de fichiers, sa configuration inclut nécessairement un SGBD (système de gestion de bases de données). Ledit SGBD peut être exploité en version brute ou, au contraire, sous une forme dite dédiée et donc spécifiquement adaptée à la constitution et à la gestion de dictionnaires terminologiques (ou lexicologiques). En tout état de cause, il apporte une plus grande souplesse de manipulation des données, de plus grandes capacités de stockage, une infinie diversité de tris, la possibilité de générer des index de toutes natures, la possibilité de forcer-contrôler la saisie et les interrogations et, dans le meilleur des cas, la possibilité d'assurer une sorte de service à la carte, tant pour celui qui produit les données que pour celui qui les consomme. Dans cette dernière éventualité, la base de données centrale se conjugue avec un ensemble d'outils en amont et en aval. En amont, les fonctions de saisie, validation, contrôle, et gestion générale des opérateurs, garantissent une bonne qualité des données. En aval, les interfaces de consultation et d'exploitation visent à la fois la facilitation du dialogue d'interrogation en langages naturels et la portabilité des données, notamment vers les systèmes fonctionnels d'aide à la traduction, à la rédaction, à la formation, et ainsi de suite.

C'est à partir du schéma ci-dessus que se développent les systèmes nouveaux et que se spécialisent les fonctions terminographiques et terminologiques autrefois renvoyées à l'opérateur humain ou confondues dans un seul et même outil. On a ainsi vu naître, naguère, les programmes chargés d'extraire d'un fichier les candidats termes puis, une fois la liste des termes à traiter établie et confirmée, les programmes chargés d'extraire, du même fichier ou d'un ensemble de fichiers complémentaires, tout segment textuel ou graphique susceptible de contenir une information se rapportant aux candidats promus au rang de termes. Le logiciel est conçu de manière à maximiser la probabilité de pertinence du contexte retenu et, si possible, à garantir sa qualité par rapport à l'objectif de recherche. Ainsi, par exemple, un bon logiciel d'extraction de contextes terminogènes doit, lorsque le terminographe s'est mis en peine de produire des définitions, être capable de trouver des segments «probablement définitoires». L'utopie guidant les concepteurs est celle de l'autoterminographe qui irait quérir dans de vastes corpus ce qu'il faut de segments de texte pour créer une fiche conforme au cahier des charges de l'utilisateur.

LE PILOTAGE PAR L'AMONT — LA TERMINOGRAPHIE D'EXPLOITATION

Dans les faits, les nouvelles technologies ont surtout contribué à modifier radicalement les options terminographiques. Les mêmes technologies ont fait évoluer la situation dans deux directions diamétralement opposées. En effet, alors même qu'elles contribuaient au développement de logiciels permettant la conception de bases de données terminologiques ambitieuses, nourries de masses de données considérables et instituant entre ces

masses de données des relations d'une très grande complexité, les nouvelles technologies ont aussi donné naissance à des logiciels exécutant chacun une tâche réduite dans la perspective d'une exploitation particulière des données terminologiques. Parmi ces derniers logiciels, on relève avec intérêt les systèmes à mémoires de traductions auxquels on doit aujourd'hui un bouleversement complet des comportements en matière de dictionnaire industrielle. La révolution induite est à la fois technique, commerciale, et politique.

On peut ici parler de révolution dictionnaire en ce sens que l'on assiste à l'émergence d'une **dictionnaire d'exploitation** ou de consommation immédiate, directement asservie à l'objectif d'exécution d'une tâche spécifique dans un contexte spécifique et parfois même pour un dossier spécifique. Qu'il s'agisse de traduction automatisée (la réalité étant déjà bien ancienne) ou de traduction humaine assistée par divers outils et opérateurs, le schéma le plus courant est fort simple : les produits technologiques nouveaux sont réputés capables d'exécuter toujours mieux et toujours plus vite les tâches de traitement du langage, sous réserve, bien entendu, que l'on puisse fournir le nécessaire carburant de ces merveilleux moteurs. Et c'est ainsi que, dans l'urgence absolue, le terminographe est aujourd'hui prié de bien vouloir se muer en préposé à l'alimentation du ou des «systèmes».

La fonction du terminographe étant ainsi redéfinie dans les faits, il va de soi que les conditions économiques et techniques restent telles que la création, l'alimentation et la mise à jour des dictionnaires (si l'on considère que les répertoires, tables, appariements, etc., qui forment l'aliment des systèmes sont assimilables à des dictionnaires) doivent toujours se faire au moindre coût. La terminographie se situe ainsi dans les limites strictes de la satisfaction d'un besoin au croisement des spécifications techniques du concepteur du logiciel (spécifications qui préemptent la nature et la structure des données dictionnaires) et des métiers spécifiques du demandeur (lesquels déterminent les domaines qui seront traités).

LE PILOTAGE PAR L'APPÉTIT DES UTILISATEURS ET LA DIFFUSION PLANÉTAIRE

La multiplicité des consommateurs potentiels de terminologies (et notamment des «systèmes» consommateurs) crée un formidable appel, alors même que se créent aujourd'hui les conditions techniques de la diffusion planétaire. La grande idée technocratique du jour est, bien entendu, l'interconnexion des fournisseurs et donc la mondialisation de la fourniture de terminologies, chaque consommateur prenant ce qui l'intéresse selon des modalités à imaginer⁴. La course est lancée avec, pour objectif, le supermarché terminologique mondial (disons «cybermarché terminologique» pour sacrifier à la mode), interrogeable en aveugle et pratiquement autogéré. L'utopie est au bout du sentier technologique comme à portée des autoroutes de l'information. Déjà se multiplient sur l'Internet les échoppes de terminographes mais aussi les systèmes ambitieux tels BALNEO, système planétaire de collecte et d'échange quasi instantané de données néologiques, développé à l'Université de Rennes 2 par A. Le Meur pour le compte du RINT⁵.

Le bilan que l'on peut établir est celui d'une aspiration par les outils. Indiscutablement, les développements technologiques ont provoqué un fantastique accroissement de la demande de données terminologiques, sans doute parce que seule la multiplication des volumes engrangés et diffusés légitimera ces développements. En ce sens, la demande de données terminologiques, en nature et en structure, devient une demande de l'outil plus qu'une demande des opérateurs. Le terminographe nanti d'un arsenal technologique impressionnant et très fortement valorisant et le concepteur d'outils deviennent ainsi des alliés objectifs dans une course qui est à la fois une course contre la montre et une course au volume et qui, dans certains cas, s'auto-alimente du souci d'être le premier à faire la

preuve de son aptitude à maîtriser les technologies avancées. On retrouve ici, au niveau caricatural, la volonté de précéder tout le monde sur les inforoutes.

LES EFFETS

La nature même des outils proposés, alliée à leur puissance de traitement et de diffusion, a des effets très marqués sur la terminographie en général et sur les dictionnaires terminologiques en particulier.

IMPRESSION D'URGENCE

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, le grand bouleversement tient à une sorte d'impression générale d'urgence : urgence à mettre en œuvre des outils susceptibles d'assurer des gains de productivité et des gains de qualité, urgence à résoudre les problèmes terminologiques, urgence à accéder aux ressources, urgence à diffuser les ressources, urgence à démontrer sa propre maîtrise technologique. Plus les technologies accélèrent les processus et plus les opérateurs et donneurs d'ordre réclament de nouvelles accélérations. En pratique, l'impression d'urgence naît surtout de la nécessité d'un retour rapide sur l'investissement consenti au niveau des équipements technologiques. En même temps, il n'est plus possible, pour quiconque a, par exemple, investi dans un système à mémoires de traductions, de différer la constitution de ses dictionnaires alors que, jusque-là, le traducteur humain non assisté en prenait, par la force des choses, son parti.

BANALISATION ET SIMPLIFICATION DE L'ACTIVITÉ TERMINOGRAPHIQUE

Sous la poussée de l'urgence, le travail du terminographe relève le plus souvent d'une sorte de bricolage inventif ou, dans le meilleur des cas, d'une forme aiguë de recherche des plus petits dénominateurs terminologiques communs entre les souhaits des utilisateurs et les degrés de liberté accordés par la machine. Cependant, il faut voir dans cet effet secondaire de la généralisation des nouvelles technologies un élément très positif en ce sens qu'il oblige à accepter, enfin, que les ressources terminologiques sont des éléments à géométrie variable et peuvent se réduire à des répertoires d'entrées ne dépassant pas trois ou quatre catégories d'informations.

FACILITATION DE L'ACTIVITÉ TERMINOGRAPHIQUE

Il va aussi de soi que l'un des effets majeurs des développements technologiques est la facilitation de l'activité terminographique et des activités connexes. Les divers développements récents facilitent l'extraction des termes, la recherche des informations, la mise en place des données, la gestion des répertoires, la diffusion des données, et l'exploitation des contenus des dictionnaires. Pratiquement tout ce qui peut être fait dans le domaine de l'assistance au terminographe a été tenté. On peut raisonnablement estimer que l'activité du terminographe bénéficiera, à moyen terme, d'une multitude de micro-logiciels contribuant chacun, pour une part significative, à l'exécution des tâches dictionnaires.

RÉÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ TERMINOGRAPHIQUE

Bien évidemment, la diffusion des nouveaux outils technologiques dans l'environnement du terminographe a provoqué une remise en cause de certaines pratiques. La massification des données et, singulièrement, la volonté de récupérer des répertoires, obligent à recourir à des formes désormais plus poussées de normalisation ou de standardisation. En

pratique, on peut affirmer que l'industrialisation des outils et donc l'industrialisation résultant des conduites terminographiques a induit une transposition, à ce champ d'activité particulier, des principes de la production industrielle. On ne s'étonne donc pas de constater que l'activité terminographique respecte aujourd'hui un cahier des charges rigoureux, une planification serrée, un ordonnancement raisonné, des procédures rigoureuses d'assurance et de contrôle de qualité, un souci de poser des spécifications techniques de besoin après une étude sérieuse dudit besoin, une volonté affirmée d'éviter la répliation d'efforts, et un souci constant de rentabilité. Parmi les lieux où se pratiquent les formes les plus poussées de rationalisation terminologique, on relève les entreprises de traduction. Ces dernières ont pris aujourd'hui, résolument, le virage de la capitalisation terminographique de répertoires validés.

ÉCLATEMENT DU MARCHÉ

Les perspectives offertes par les nouvelles technologies sont en train de faire éclater le marché dictionnaire en deux secteurs dont la séparation deviendra rapidement totale.

La facilitation de la production de dictionnaires et de leur diffusion agit sur le marché grand public sur lequel des fournisseurs continueront de se livrer une lutte exacerbée sur les créneaux les plus porteurs — dictionnaires couvrant des domaines avancés ou susceptibles de bénéficier de dimensions multimédia dont ils tireront une très forte plus-value. Dans ce cadre particulier, la répliation d'efforts et la concurrence sur des offres de même nature persisteront et s'accroîtront.

Face à ce marché grand public, on verra également naître une sorte de second marché : celui des dictionnaires d'application — dictionnaires traitant d'un domaine spécifique, plutôt spécialisé, et adaptés à un ou plusieurs logiciels spécifiques (logiciels terminologiques ou d'aide à la traduction ou d'aide à la rédaction). La donnée ne se vendra plus toute nue ; elle revêtira les oripeaux qui conviennent pour telle ou telle forme d'exploitation.

Entre ces deux marchés, dans leurs niches respectives, les opérateurs constitueront des bibliothèques terminologiques d'un nouveau genre. Ces bibliothèques incluront les terminologies internes (celles des métiers propres de la maison), les terminologies des clients (probablement collectivisées en ce sens que chaque client pourra, grâce à la base commune, bénéficier des ressources de tous les autres clients), les terminologies des métiers connexes (dont on espère qu'elles seront précisément disponibles sur le second marché ci-dessus), et toutes les terminologies «intéressantes» parce que utiles, transitant sur les réseaux les plus divers et «accessibles».

DILUTION DE LA TERMINOLOGIE DANS LA PHRASÉOLOGIE

Insidieusement — mais pas nécessairement pour le pire — les nouveaux outils replacent la terminologie dans des entités plus vastes et, singulièrement, dans des entités phrastiques. Le souci de rétablir les liens entre terminologie et phraséologie est un souci ancien, mais c'est indiscutablement grâce aux possibilités de traitement offertes par les logiciels et équipements les plus récents que la phraséologie se pousse de plus en plus au premier plan en attendant, dans un avenir sans doute très proche, la création de bases de données mixtes prenant en compte indifféremment la terminologie (réintégrée dans la phraséologie) et la phraséologie (indexée par des clés terminologiques). La dilution de la terminologie dans la phraséologie résulte à la fois d'une évolution marquée des modes de pensée et de l'intégration résolue des terminologies dans des logiciels d'exécution de tâches (applicatifs divers, au nombre desquels figurent en très bonne place les mémoires de traductions).

DILUTION DE LA TERMINOLOGIE DANS L'ONTOLOGIE

La puissance de traitement et de stockage des machines et des logiciels, liée à une évolution des fonctions dévolues à la terminologie — notamment des fonctions de clés de veille technologique ou d'alimentation de bases de connaissances dans le domaine de l'intelligence artificielle — favorise le glissement des options terminographiques. Inévitablement, les fonctions nouvelles créent des visions nouvelles. L'informatique permet de donner la priorité au concept et de réorganiser l'ensemble du système de désignations sous le nouvel angle ainsi défini. Elle permet surtout de traiter chaque concept ou notion comme une somme fluctuante et évolutive de caractères ou d'attributs recombinaibles à volonté selon les besoins de l'utilisateur. L'informatique de gestion terminotique fait éclater la fiche terminologique, fait éclater la définition, et satellise les composantes proprement terminologiques, dont l'orbite croise celle des entités phraséologiques. On peut ici, à proprement parler, évoquer littéralement une nouvelle dictionnaire et peut-être une nouvelle terminologie. Cette néo-dictionnaire sera une dictionnaire des représentations en tous genres et vivra essentiellement de relations ou liens entre traits/caractères/attributs de concepts et entre traits/caractères/attributs de désignations linguistiques, graphiques, iconographiques, etc.

DILUTION DU DICTIONNAIRE DANS LE CORPUS — LE DICTIONNAIRE VIRTUEL

Si l'on observe attentivement les évolutions technologiques dans les domaines autres que ceux des industries de la langue et si l'on peut raisonnablement supposer que ce qui s'y passe touchera nos spécialités, on peut pronostiquer la fin du dictionnaire au sens où nous l'entendons. L'avenir (à moyen terme) est aux corpus et aux clés ou agents de recherche. Dans cette optique, le dictionnaire devient une virtualité que l'on sollicite conjoncturellement, selon ses besoins.

Soit donc un corpus de textes-documents-informations multi-unilingues. Le formateur, le rédacteur, le traducteur, ou quiconque souhaite obtenir un renseignement de nature ontologique ou linguistique, interroge le corpus approprié (en fonction du domaine, du type et/ou des objets ou thèmes traités) à partir de la clé voulue et dans les limites des objectifs définis par la tâche à exécuter. Le logiciel chercheur exploite le corpus et propose au demandeur un ensemble d'informations réputées pertinentes. La pertinence de ces informations dépend, bien entendu, des outils actifs pendant la recherche (lemmatiseurs, analyseurs syntaxiques, analyseurs de contextes, comparateurs de modèles syntaxiques, compilateurs d'indices collocatifs, modules de calcul de probabilité). Il y a, bien entendu, comme toujours, du silence et du bruit. Cependant, le demandeur dispose d'informations et de données déjà ciblées qu'il lui suffit d'interpréter légèrement avant de les réutiliser. Qui plus est, la mise à jour du corpus garantit celle du dictionnaire.

Sur un plan strictement économique, le dictionnaire virtuel mobilisé à la demande constitue une sorte d'optimum pour tout opérateur humain, puisque ce dernier demeure capable d'interprétation. En même temps, ce que l'on nommera peut-être l'agent dictionnaire (programme ou ensemble de programmes se chargeant de rechercher dans des corpus toutes les données utiles à la fabrication effective d'un dictionnaire selon les critères habituels de domaine, langue, structure, etc.) sera demain l'outil terminographique de plus fort rendement. Il aura pour fonction de générer une sorte de proto-dictionnaire ou ensemble de données à construire, formaliser, normaliser, et hiérarchiser pour constituer un dictionnaire au sens habituel du terme. Il sera l'aide au terminographe en même temps que l'aide directe au traducteur ou à tous les autres langagiers, chacun selon ses besoins et selon les commandes qu'il donnera.

Dans cette perspective, le terminographe connaîtra, selon les circonstances, un triple sort. Il sera parfois court-circuité, parfois «aidé» et parfois «transformé». Le court-circuit

interviendra dans toute situation dans laquelle l'utilisateur de la donnée terminologique peut se dispenser d'une médiation : typiquement, par exemple, lorsque le traducteur sollicitera lui-même un para-dictionnaire. L'aide sera celle de l'agent recueillant les éléments que le terminographe devra mettre en forme et valider pour constituer un dictionnaire. La transformation résultera du déplacement des priorités en ce sens que l'agent-logiciel «rechercheur» devra, dans la majorité des situations, être capable de passer d'une langue à l'autre. Cela va de soi lorsque l'information recherchée intéresse un traducteur (ou un rédacteur rédigeant dans une langue autre que sa langue maternelle). Mais, pour pouvoir sauter d'une langue à l'autre, ou couvrir deux ou plusieurs langues, l'agent rechercheur devra disposer de tables de concordances interlinguistiques, et ces tables de concordances lui seront fournies (jusqu'à ce que l'alimentateur des mémoires de traductions ait aussi fait ce travail) par le terminographe ou terminologue ainsi chargé d'une tâche pas forcément nouvelle, mais abordée sous un angle fonctionnel nouveau.

Paradoxalement, c'est aussi aux mêmes technologies que le terminographe et le terminologue devront de conserver leurs attributions et leurs modes fonctionnels habituels. En effet, tant que l'on souhaitera faire fonctionner des systèmes d'aide structurés ou, plus encore, des automates traducteurs, l'aliment terminologique organisé, et donc construit, demeurera vital. Si la technologie remplace ou déplace parfois le terminographe, elle ne peut pas s'en passer, puisqu'elle ne peut pas se passer de terminologies «élaborées». La place du terminographe dans la chaîne de traitement technologique est celle que la machine ne peut pas encore ravir à l'homme, tout comme la place cédée par la terminographie construite est, dans la chaîne de traitement humain, celle dont le traitement par l'humain l'emporte en rapidité et en efficacité sur le traitement technologique. En d'autres termes, on ne peut pas se passer du terminographe lorsque l'outil tend à exclure l'intervention humaine (exemple de la traduction automatisée) mais on peut se passer de la phase finale du traitement dictionnaire lorsque l'opérateur humain persiste (exemple de la traduction humaine assistée par des extraits pertinents de corpus constituant une sorte de proto-dictionnaire).

RÉALITÉ DICTIONNAIRIQUE DU JOUR

Aujourd'hui, la tendance confirmée est à la production terminographique aidée, très nettement orientée vers la satisfaction de besoins commerciaux évidents et tournée vers un rêve de diffusion quasi planétaire. Malgré sa rentabilité incertaine, le CD-ROM apporte une meilleure protection et de meilleures possibilités d'exploitation des données. Les réseaux ouvrent le monde entier à la terminologie ou, du moins, aux terminologues, mais la tendance reste à une spécialisation des clientèles. La priorité est désormais accordée à la standardisation, à la portabilité, et à l'adaptation totale des données aux modes d'exploitation recherchés. La superstructure terminologique s'ouvre sur la phraséologie, et le centre de gravité bascule vers le concept ou la notion. En termes d'informatique, la terminologie est hypertextuelle, gérée en base de connaissances, ergonomique, compatible SGML/HTML, multimédia, si possible implantée sur un site Web... ou, tout simplement, «entrée dans la machine» et prête à permettre l'exploitation de tel ou tel logiciel d'aide.

PROBABILITÉ DICTIONNAIRIQUE DE DEMAIN

Demain, la production de dictionnaires (grand public) ou proto-dictionnaires (publics ciblés, dont le terminographe) sera automatisée. Divers logiciels extrairont des candidats termes, repéreront des informations ou données utiles, construiront des liens, tenteront de construire des contenus complexes. En même temps, les fiches, rubriques et index passeront de la réalité et tous les schémas dictionnaires éclateront. Parallèlement, l'activité terminographique se développera en modifiant ses objectifs et principes. Les

répertoires seront réductifs, parce que pilotés par l'exploitation, mais les filtres s'affineront afin de mettre en place les multiples clés de concordances indispensables aux extractions à partir de corpus.

POSSIBILITÉ DICTIONNAIRIQUE D'APRÈS-DEMAIN

Il est toujours extrêmement dangereux de se livrer au jeu des pronostics. Cependant, quiconque forme des traducteurs et des terminologues — et nous sommes nombreux dans ce cas — doit tenter de percevoir les évolutions afin d'y adapter sa réflexion et ses objectifs et conduites pédagogiques. On peut raisonnablement parier que la double évolution déjà perceptible se confirmera avec, d'un côté, une production terminographique réductive jouant sur une terminologie totalement asservie à des applications particulières et, de l'autre côté, une production terminographique multi-objectifs et multi-fonctions, totalement ouverte. Dans la première perspective, le terminographe devra garantir la quantité, la productivité, la rigueur de définition des filtres et le sérieux des validations. Dans la deuxième perspective, la terminographie tirera parti des capacités techniques des outils informatiques nouveaux pour faire éclater les principes mêmes de création de dictionnaires. Entre les deux, sans qu'il soit possible de fixer des lignes de démarcation intangibles, l'homme et la machine continueront à se concurrencer ou à se compléter, le rôle primordial étant précisément dévolu à l'hybride que nous avons désigné sous le nom d'agent chercheur. L'Internet ne sera, à moyen terme, qu'un autre lieu où se puiseront les informations et, sans doute, un lieu de confrontation des avis sur les termes et leurs traitements.

Dire que les dictionnaires terminologiques subiront (et subissent déjà) l'impact des nouvelles technologies, c'est dire aussi que ceux qui les produisent risquent de voir se modifier leurs pratiques et peut-être même leur statut. Terminographes et terminologues vont très certainement voir s'ouvrir à eux de nouveaux et très vastes marchés et, singulièrement, le marché de l'alimentation des automates (y compris les systèmes automatisés de diffusion des terminologies). On peut estimer à plusieurs dizaines les emplois qui devraient se créer dans les trois années qui viennent. En contrepartie, la nature des fonctions va, comme nous l'avons vu, se modifier sensiblement, parce que la nature des produits terminologiques **demandés**, bien plus que la nature des supports de diffusion, va elle-même se modifier. Nous sommes passés, pour des raisons strictement technologiques, d'une logique de **diffusion ouverte** des données terminologiques à une logique de **mise en œuvre fermée** de ces mêmes données. La révolution, à peine engagée, n'est pas mince. La conception même de la terminographie et, par contrecoup, de la terminologie, s'en trouvera sans nul doute modifiée. Mais, à n'en pas douter, les terminographes et terminologues y trouveront leur compte, pour peu qu'ils s'attachent à «garder la main» dans leur interaction avec la machine. L'optimisme doit demeurer la règle dans un secteur où rien ne peut encore remplacer l'intelligence naturelle.

Notes

* Cet article est issu d'une communication présentée par l'auteur aux IV^{es} Journées scientifiques du réseau «Lexicologie, terminologie, traduction» de l'AUFELF-UREF (Lyon, France, 28, 29, 30 septembre 1995).

1. Pour toutes informations, voir «*En bons termes*» — numéro spécial 1996.
2. Au sens où ils contiendraient des données et informations utiles au terminologue.
3. On relèvera en passant que le CD-ROM garantit aux auteurs un même montant de droits puisque tout dictionnaire sur CD-ROM se vend, aujourd'hui, au même prix que la version papier. Les éditeurs pronostiquent même un meilleur «retour» sur l'investissement personnel des auteurs, puisque le CD permettrait des éditions rapprochées.
4. La compensation peut se faire par paiement de droits ou redevances, échange de données, fourniture de données aux membres d'une même centrale d'échange, etc.
5. Le système sera opérationnel au premier semestre 1996.